

## Présentation des idées dégagées lors des ateliers de concertation

### 1. Les objectifs de l'atelier de concertation

#### 1.1. Les objectifs des ateliers

Définir les éléments identitaires d'importance  
Définir pour chaque élément un sens d'évolution souhaitée

#### 1.2. Méthode de travail : 3 phases

Définir les éléments qui caractérisent aujourd'hui l'identité du territoire maritime et littoral du Bassin d'Arcachon et son ouvert.

Réfléchir aux conséquences (environnementales, socio-économiques, culturelles...) d'un changement important sur les éléments

Faire des propositions pour faire évoluer les éléments identitaires dans le sens souhaité.

### 2. Les éléments identitaires cités

Les éléments identitaires par ordre d'importance les plus cités sont :

- Aspect socio-économique de l'ostréiculture, de la pêche (16 fois) = des emplois maritimes
- Solde migratoire positif et urbanisme intégré (14 fois)
- Mosaïque des paysages (14 fois)
- Typologie des supports nautiques (11 fois)
- Densité saisonnière des pratiques nautiques (10 fois)
- Herbiers de zostères et biodiversité (10 fois)
- Alternance marée haute/basse – Océan : hydraulique (10 fois)
- Magnétisme du lieu (9 fois)
- Eléments paysagers ostréicoles (8 fois)
- Singularité des sites (5 fois)
- Présence importante de l'avifaune (4 fois)
- Rythme pendulaire – affluence (2 fois)
- Identité architecturale (1 fois)
- Aspect gourmand – produits frais (1 fois)
- Langage et culture (1 fois)

### 3. Les sept premiers éléments identitaires

Sont indiqués ci-après les sept premiers éléments identitaires que les participants ont estimés être les plus importants sur le bassin d'Arcachon et son ouvert. Néanmoins, tous les autres éléments cités seront pris en compte par la mission lors de l'élaboration des orientations du PNM :

- Aspect socio-économique de l'ostréiculture et de la pêche
- Solde migratoire positif et urbanisme intégré
- Mosaïque de paysages
- Supports et densité des pratiques nautiques (regroupement des éléments « Typologie des supports nautiques » et « densité saisonnière des pratiques nautiques » fortement liés)
- Herbiers de zostères et biodiversité
- Alternance marée haute/basse – océan (hydraulique)
- Magnétisme du lieu

Lors de cette réunion de restitution, la mission a apporté quelques éléments de connaissance sur ces sept éléments identitaires, ainsi que les propositions faites par les participants pendant les ateliers pour faire évoluer chaque élément dans le sens qu'ils souhaitaient. Pour ces propositions, il avait été demandé aux participants des ateliers de préciser pour chaque

élément identitaire, les caractéristiques de l'évolution souhaitée, pourquoi vouloir les faire évoluer dans le sens indiqué et les moyens pour y parvenir.

### 3.1. L'aspect socio-économique de l'ostréculture, de la pêche

#### 3.1.1. Conchyliculture : quelques éléments de connaissance

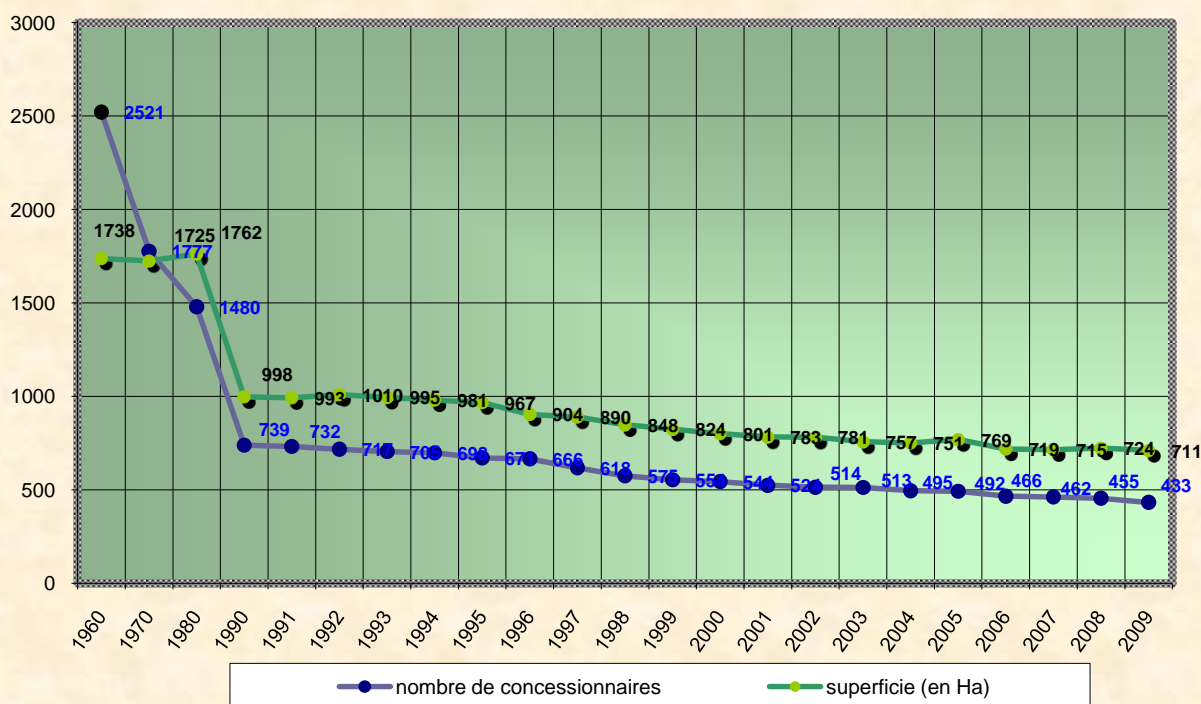
Nombre d'emplois concernés par la filière conchylicole

Année	Source	2009	2008	2007	2006	2005	2004
E N I M	Nombre de marins embarqués	569	651	660	607		604
	Nombre de conjointes collaboratrices	30					
M S A	Nombre de salariés identifiés	503	540	487	476	534	608
	Nombre de chefs d'entreprise	19	15	16	17	18	16
	Nombre total d'emplois directs en personnes	1 091 1 121 (avec conjoints)	1 206	1 163	1 100		1 228

Source : DML Gironde / MSA 2010

La filière conchylicole enregistre globalement une baisse du nombre d'emplois directs, mais reste un acteur important de l'économie du Bassin d'Arcachon, présent toute l'année.

Concessionnaires et surfaces concédées



Source : DML Gironde 2010

Depuis la chute du nombre de concessionnaires ostréicoles et des surfaces concédées au début des années 1990, on observe une certaine stabilité de ces deux caractéristiques sur le Bassin d'Arcachon.

### 3.1.2. Pêche : quelques éléments de connaissance

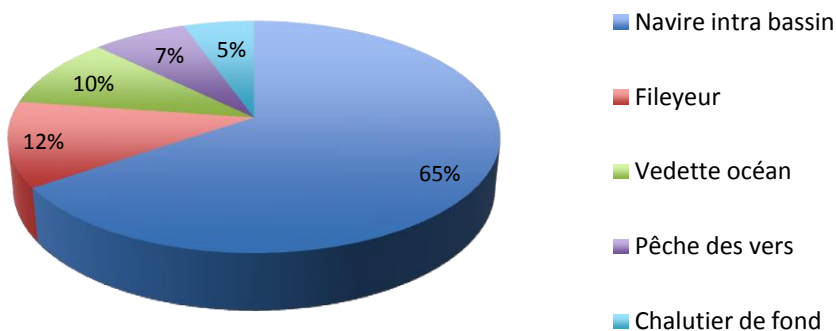
#### Vue d'ensemble

Arcachon c'est :

- 110 navires de pêche et 180 navires avec une pratique mixte pêche-conchyliculture
- 1831 t vendues à la criée d'Arcachon pour un chiffre d'affaires de 13,3 M€ (2010)
- 26 ports de pêche et d'ostréiculture autour du bassin
- 2 flottilles distinctes :
  - Pêche intra bassin
  - Pêche océane
- Vente en criée et vente en direct

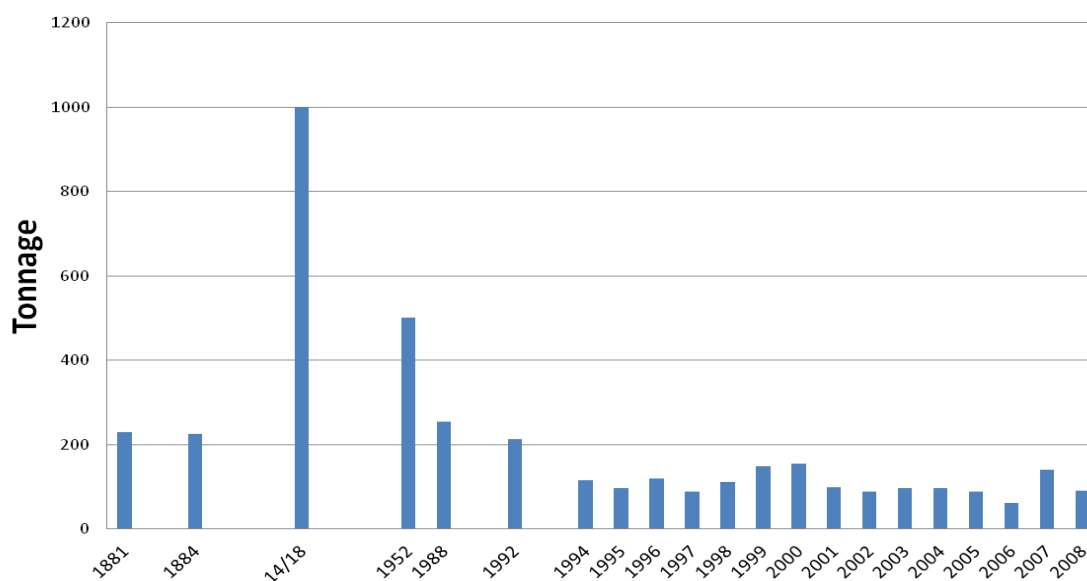
#### Caractéristiques des navires avec licence de pêche communautaire

- Une diversité de métiers
- Une majorité de pêche intra bassin (77 % < 10 m)



Source : CLPMEM Arcachon et ARCACOOP

On recense sur le Bassin d'Arcachon plusieurs catégories de navires ayant une licence de pêche communautaire, témoignant ainsi de la diversité des métiers et des pêches. Ces navires sont toutefois essentiellement des navires intra bassin, 77% d'entre eux mesurant moins de 10 mètres.



### 3.1.3. Conchyliculture et pêche : propositions faites

#### Evolution souhaitée

- Maintien des activités au moins au niveau actuel

#### Pourquoi ?

- Equilibre des populations (taux résidents permanents/secondaires et touristes)
- Hétérogénéité des usages
- Changement de l'identité territoriale si la présence de cette filière venait à diminuer ou à disparaître
- Symbole « produits frais »

#### Comment ?

- Favoriser une diversification des ressources et des activités
- Optimisation de l'exploitation des ressources
- Valorisation des filières pour les professionnels
- Maintien du foncier actuel pour les professionnels
- Valorisation / restructuration des ports ostréicoles
- Valorisation des productions par des labels
- Améliorer la compréhension des variations de productivité

### **3.2. Solde migratoire positif et urbanisme intégré**

#### Evolution souhaitée

- Maintien de la vigilance des systèmes d'assainissement et des aménagements urbains

#### Pourquoi ?

- Assainissement par rapport à la qualité de l'eau
- Equilibre entre les usages

## Comment ?

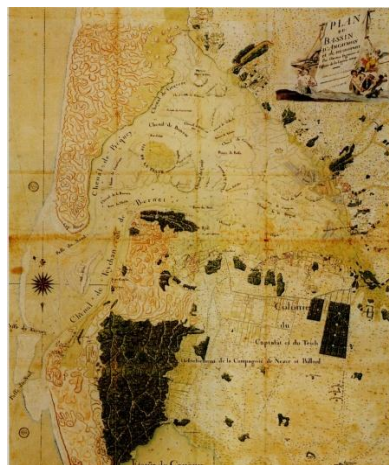
- Augmenter la réflexion sur le stationnement des navires et les pressions d'usages
- Intégration du type d'habitat à l'environnement
- Application de la loi littoral
- Préservation de trames vertes

### 3.3. Mosaïque des paysages

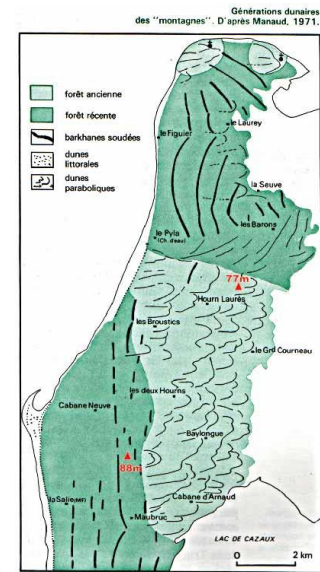
#### 3.3.1. Quelques éléments de connaissance

##### Grignotage progressif de la forêt

18ème siècle : boisement intense pour fixer les dunes  
(avant : présence de montagnes anciennes)



1774



1971

Ces cartes illustrent le développement progressif de la forêt depuis plus de 200 ans pour fixer les sables mobiles. Il n'existait auparavant que des montagnes anciennes.

Aujourd'hui, c'est l'urbanisation qui grignote et qui serait susceptible de grignoter la forêt. Ceci aurait pour conséquence de diminuer la stabilité des sols et de changer le paysage.

#### 3.3.2. Reconnaissance juridique du paysage

- Protection du paysage remarquable (loi de 1930 relative à la protection des sites)
- Protection, gestion et aménagement des paysages (exceptionnel + ordinaire, quotidien)
  - Loi paysage (1993)
  - Convention européenne du paysage (2006 en France) = 1er traité international dédié au paysage
    - ✓ Développer la connaissance sur tous les paysages (et donc sur les paysages maritimes, littoraux et sous-marins)
    - ✓ Mise en cohérence des politiques
    - ✓ Sectorielles sur un même territoire
    - ✓ Soutenir la compétence en matière de paysage
    - ✓ Instaurer des procédures de participation du public

#### 3.3.3. Propositions faites

##### Evolution souhaitée

- Préservation voire restauration de certaines composantes paysagères

### Pourquoi ?

- Élément identitaire
- Diversité des habitats par rapport à l'aspect fonctionnel

### Comment ?

- Vigilance de l'urbanisme, conserver des zones avec des vocations spécifiques, bien conserver les corridors paysagers
- Restauration de la végétation dunaire
- Valorisation de la découverte de la mosaïque
- Respect des réglementations existantes
- Directives du PNM intégrées dans PLU et SCOT

## 3.4. Support et densité des pratiques nautiques

### 3.4.1. Quelques éléments de connaissance

#### Typologie des supports nautiques

Hier :

- Première embarcations de plaisance issues des bateaux de pêche (fin 19e siècle)
- Des embarcations traditionnelles
  - Pinasses
  - Bac à voiles

Aujourd'hui :

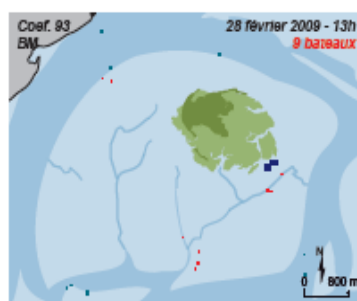
- 75 % de la flotte est motorisée
- Des bateaux pour sortir la journée
- Seuls 5 % sortent du bassin (Géomer, 2010)
- Navires à plus fort tirant d'eau, moins adapter au contexte

#### Densité saisonnière des pratiques nautiques

- Des pratiques toute l'année mais avec une fréquentation maximale en été
- Pics maximaux certains jours d'été : 19 % de la flotte hors des ports et des corps-morts, soit près de 2000 embarcations
- Création de points d'affluences (au maximum en août 2009)
  - Près de 800 embarcations au mouillage au même moment dans le périmètre de la réserve du Banc d'Arguin
  - Et près de 700 aux cabanes tchanquées

#### Un exemple de variation saisonnière : fréquentation de l'île aux oiseaux

En février

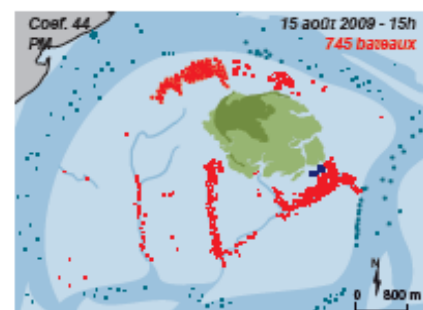


#### Légende

- espace émergé
- schorre
- slikkie

- cabanes tchanquées
- embarcations recensées sur les photographies aériennes :
  - dans le secteur Île-aux-Oiseaux
  - dans les chenaux autour

En août



- PM pleine mer
- BM basse mer
- Jubant marée descendante
- Flot marée montante

Source : Géomer, 2010

### 3.4.2. Propositions faites

#### Evolution souhaitée

- Définition adéquate des types de supports et types d'usages à la spécificité du site

#### Pourquoi ?

- Moins d'impact sur l'environnement
- Maintien du nombre de bateaux au niveau actuel

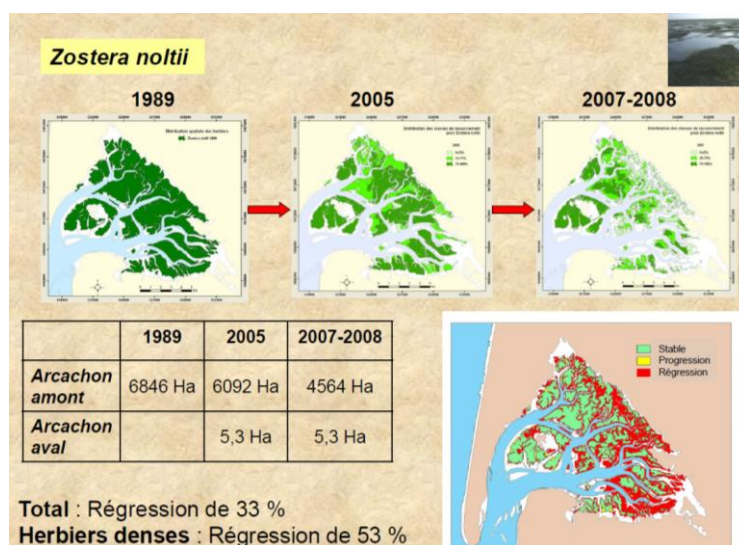
#### Comment ?

- Promouvoir un type de bateaux adéquats (taille, moteur, fréquence d'usages...)
- Favoriser des stockages à sec, aménagement de cales de mises à l'eau et parkings remorques
- Adapter le coût du parcage à la puissance motrice ou à la fréquence d'usages
- Optimiser la gestion des corps-morts et la place du port à l'échelle du bassin de navigation qui restera non extensible
- Favoriser la location et les transports par voie maritime, la multipropriété
- Sensibilisation et communication commune

## 3.5. Herbiers de zostères et biodiversité

### 3.5.1. Quelques éléments de connaissances

#### Fonction « production primaire »



Source : Ifremer, 2010

Les herbiers de zostères sont actuellement en nette (et rapide) régression sur le Bassin d'Arcachon (- 33% entre 1989 et 2008). A noter que ce phénomène s'est déjà produit dans le passé sur le Bassin d'Arcachon.

### 3.5.2. Propositions faites

#### Evolution souhaitée

- Restauration des herbiers et de la biodiversité
- Maintien des zones humides

#### Pourquoi ?

- Bon fonctionnement productif du bassin (nurseries, nourriceries, nidification, production de gourmandises)

## Comment ?

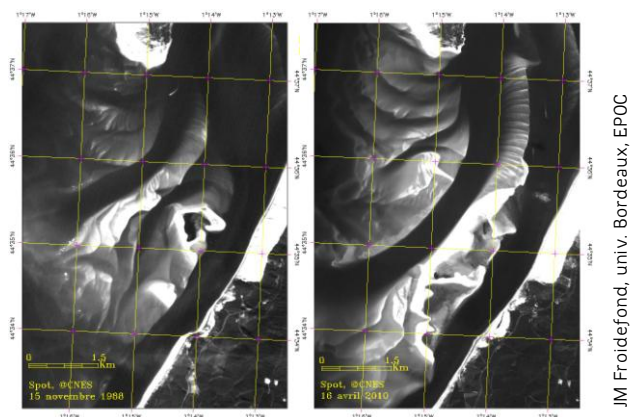
- Soutenir l'effort de recherche
- Contrôle de la qualité de l'eau y compris les apports extérieurs d'eau douce
- Gestion de l'exploitation de la ressource
- Réflexion sur l'hydraulique du Bassin
- Application du principe de précaution
- Sensibilisation de la population (touristes et autochtones)
- Acquisition publique des zones humides

### 3.6. Alternance marée basse/haute, océan (hydraulique)

#### 3.6.1. Quelques éléments de connaissances

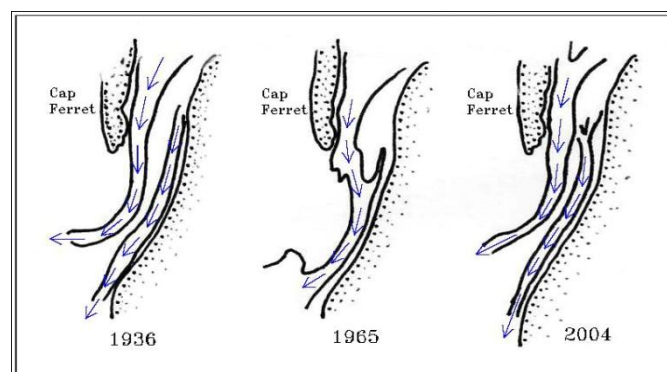
##### Le bassin se ferme-t-il ?

Les bancs sableux et chenaux se déplacent vers le sud (de 100 à 220 m/an). La communication avec l'océan évolue de 1 à 2 passes avec un cycle d'environ 80 ans.



Le volume oscillant dû à la marée est stable et les apports de la Leyre ne favorisent pas l'obstruction.

Des interrogations subsistent : connaissance des volumes et circuits de transport dans les passes.

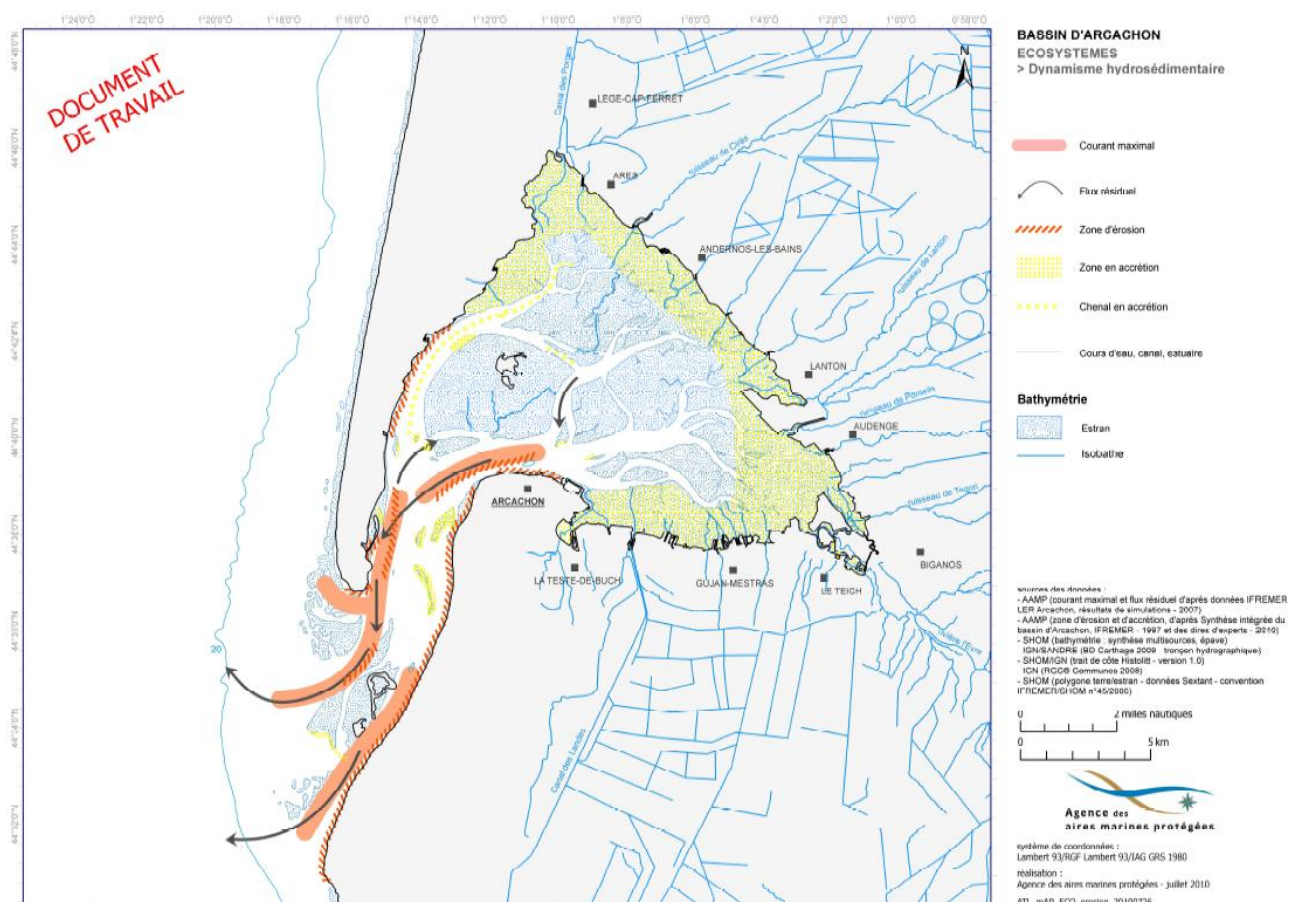


source : JM FROIDEFOND, Univ. Bordeaux, EPOC.

##### Le bassin se comble-t-il ?

Constats :

- Zone amont : gêne pour la navigation, la pêche, la baignade
- Ecart entre les capacités biotiques amont et aval
- Evolution qualitative des sédiments en amont
- Comblement de certains chenaux



### 3.6.2. Propositions faites

#### Evolution souhaitée

- Restauration de l'hydraulique du bassin

#### Pourquoi ?

- Eviter le comblement, l'érosion, la fermeture
- Importance du mouvement des marées (paysages, activités, économie)

#### Comment ?

- Etudes moyens de restauration de l'hydraulique à l'échelle du bassin pour des raisons écologiques (et pas uniquement de navigation)
- Nettoyage des friches ostréicoles
- Favoriser et adapter des activités récréatives de marée basse

## 3.7. Magnétisme du lieu

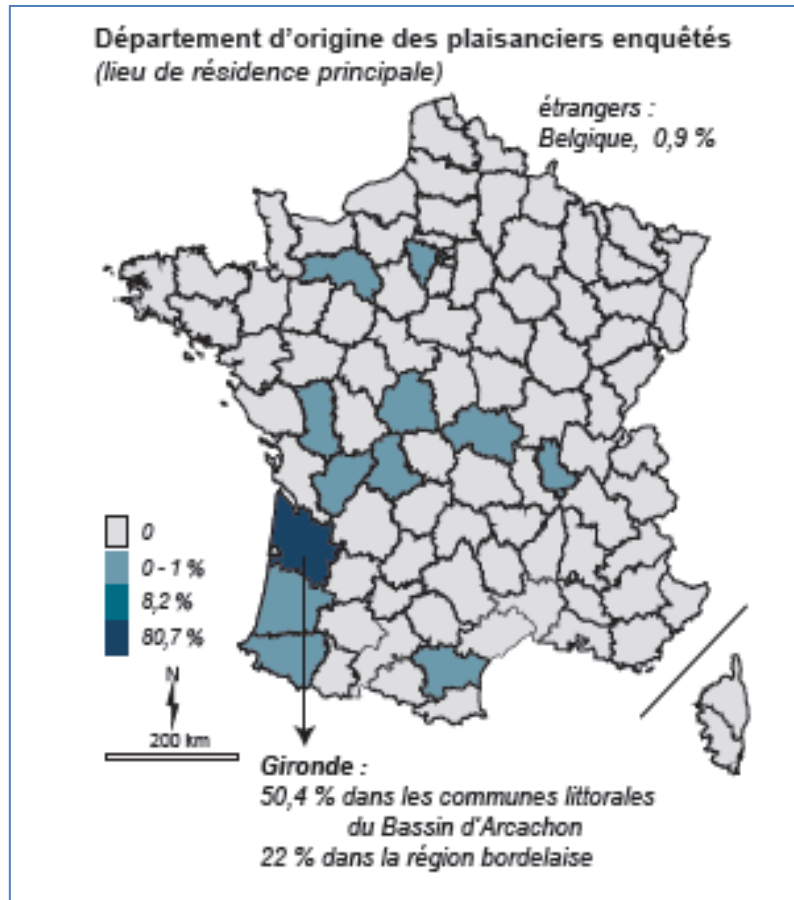
### 3.7.1. Quelques éléments de connaissance

#### Attractivité touristique et fidélité / attachement au bassin

Le Bassin d'Arcachon est un site très attractif auquel les populations autochtones et touristiques sont attachées. Par exemple, le tourisme est ancré dans des habitudes anciennes et très fidélisé.

- Population x5 l'été (principalement des séjournants) et x2 les week-ends
- 27 500 résidences secondaires (soit 36% des logements en 2007)
- Augmentation du taux d'occupation des campings et des hôtels
- 1/3 des touristes (non résidents) souhaitent revenir d'ici 2 ans (enquête Siba-Bva sur la fréquentation touristique du BA, 2007)
- Clientèle touristique de proximité (Aquitaine, surtout agglomération bordelaise)

Exemple de clientèle touristique : la majorité des plaisanciers sont originaires du Bassin et du département.



Source : Géomer, 2011

### 3.7.2. Propositions faites

#### Evolution souhaitée

- Maintien des éléments identitaires comme valorisation canalisée du tourisme culturel, écologique...

#### Pourquoi ?

- Eviter l'homogénéisation avec d'autres lieux touristiques
- Garantie de la préservation des éléments identitaires

#### Comment ?

- Réflexion sur la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel pour la population permanente et touristique

## 4. Conclusion

### 4.1. Identité maritime et littorale

Osmose entre l'homme et son territoire  
(paysage, activités, caractère sociologique)

Kaléidoscope : fascination/attachement  
aux changements : rythme et contacts

Caractère contemplatif,  
inventif, épicurien

Ce qui ressort des ateliers de concertation sur l'identité maritime et littorale du Bassin d'Arcachon et de son ouvert est l'osmose entre l'homme et son territoire en termes de paysage, d'activités multiples... Il en résulte également une fascination pour le lieu mêlée à un attachement aux changements notamment des marées et des paysages et activités associés. L'identité maritime et littorale du site repose enfin sur un caractère contemplatif, inventif et épicurien.

### 4.2. Souhait : conservation, préservation

#### Craintes :

- Perdre son âme (homogénéisation et banalisation des paysages naturel et urbain, des activités économiques, des supports de navigation)
- Perdre une qualité de vie

#### Retrouver les composantes de cette identité d'il y a 30 à 50 ans :

- ❖ Conservation, restauration des paysages, du rythme et des contacts
- ❖ Conservation, restauration des secteurs de production primaire sous la forme de petites entreprises artisanales
- ❖ Retour à une cohérence entre support et usages nautiques et réalité géomorphologique de l'intra bassin

Le terme « conservation » résume les propos des participants à l'atelier sur l'identité. Ils ont manifesté une crainte commune sur le fait que le Bassin d'Arcachon perdrait son âme si ses éléments identitaires disparaissaient et ses habitants perdraient ainsi en qualité de vie.

Les participants souhaitent retrouver les composantes de l'identité maritime et littorale du Bassin d'Arcachon et son ouvert d'il y a 30 à 50 ans, qu'il s'agisse de la conservation et/ou de la restauration des paysages, des secteurs de production primaire sous la forme de petites entreprises artisanales mais aussi d'un retour à une cohérence entre supports et usages nautiques adaptés à la géomorphologie de l'intra bassin.

#### Moyens :

- Faire appliquer voire développer la réglementation
- Restaurer des composantes identitaires pour soi et pour « initier » les touristes pour garantir leur pérennité
- Adapter les pratiques, les comportements, les usages

## Réactions des participants

### 1. Restaurer l'hydraulique

**DENECHAUD Mireille « UNAN 33 »** : L'UNAN a une composante « défense de l'environnement » par le biais de la défense de la plaisance qui est extrêmement importante et qui se situe au niveau national avec une implication départementale. Au début des années 2000, au moment des élections, la CASBA (commission des associations du bassin d'Arcachon) qui a été créée par plusieurs associations avait pour objectif de sensibiliser les politiciens à la nécessité de draguer des chenaux et de restaurer l'état du bassin. Les élus ainsi que la fondation de France avait soutenu le projet. Cette thématique a été financée et beaucoup travaillée par le SIBA. Maintenant, il est évident qu'il faudrait relancer ce processus. La CASBA n'était qu'une première étape mais il n'y a pas eu de suivi.

**LITTAYE Anne** : Des travaux de synthèse ont été faits portant par exemple sur l'idée d'« aménager » l'hydraulique du bassin pour faciliter le franchissement des passes par rapport à l'activité pêche notamment. Il y a eu de multiples projets qui datent de 50 ans, 100 ans voir même 150 ans comme le projet complètement fou de faire une immense digue au milieu des passes. A l'heure actuelle, il est constaté un comblement de la partie amont du bassin. Le dragage des chenaux est une bonne option en termes de navigation mais il est constaté un exhaussement des vasières. Il est nécessaire d'avoir une ou plusieurs études de modélisation, de reprendre les études avec les moyens actuels. Bien évidemment, il faut mesurer le pourquoi, le comment, les précautions...

**THEVAND Adeline « SIBA »** : Certains gros projets de dragages qui ont été financés dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région, visent à mettre en place des effets de chasses, de « dé combler » le fond du bassin. Il est clair que c'est un choix de dragage de chenaux qui est basé sur une étude globale et hydro sédimentaire du bassin d'Arcachon.

**LITTAYE Anne** : Il n'y a pas forcément une seule solution mais plusieurs peuvent être reliées entre elles. Les apports des différentes solutions doivent être mesurés ainsi que les différents effets. Il faut analyser les effets des actions qui ont été entreprises. Le but est de tendre vers l'auto-fonctionnement du Bassin, à terme.

**Intervenant** : Le dragage a été fait dans l'espoir d'augmenter le débit de flux d'eau dans le chenal du Piquey et de limiter l'impact d'érosion sur le Mimbau.

**Intervenant** : Le dragage des estrans de la Matelle a été un échec dans le sens que la vase est revenue et même des huîtres sauvages. Conclusion de cet échec : faire attention aux conséquences quand on touche à un équilibre.

**LITTAYE Anne** : Ce sujet en termes d'impact est très important. Il ne s'agit pas non plus de déplacer le problème mais aussi de regarder ce qui est fait maintenant, son coût, son efficacité à différentes échelles de temps.

**CHOLLON Jean-Jacques « CR Aquitaine »** : Cette thématique de l'hydraulique est largement connue par l'Etat. A l'heure actuelle, c'est le troisième Contrat de Plan Etat-Région. La Matelle était un test qui n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

**LITTAYE Anne** : Ces ateliers permettent de faire ressortir les éléments qui ont été évoqués le plus. Si ce thème ressort cela ne signifie pas que « rien n'a été fait » mais que les préoccupations perdurent et donc qu'il serait bon de remettre cette thématique dans l'actualité 2010-2011, réactualiser les éléments et puis peut être, effectivement, réactualiser la priorité ou l'importance qui est donné à chacun de ces éléments. Maintenant plusieurs questions se posent : est-ce que tout est fait ?, est-ce que si les opérations continuent cela suffira pour assurer une hydraulique du bassin suffisante pour conserver la caractère maritime ?

**CHOLLON Jean-Jacques « CR Aquitaine »** : Absolument pas, tout n'est pas fait.

**BRAUGE Jean-Philippe « FFV ligue Aquitaine » :** Les passes sont la base de l'hydraulique du Bassin d'Arcachon. Selon la direction moyenne des vents sur plusieurs années ou ponctuellement, le seuil des passes varie ainsi que l'étranglement. L'hydraulique commence par l'entrée du bassin. Les deux courants entre le Piquey et le Teychan ont besoin d'être rééquilibrés. A chaque marée, les échanges bassin et océan sont en déséquilibre sédimentaire vers l'intérieur. On ne peut pas le changer mais l'équilibrer ou du moins le diminuer.

**BOUCHOULE André « DRJCS » :** Au lieu de lutter contre l'évolution naturelle inexorable du bassin, ne peut-on pas plutôt chercher à accompagner l'évolution ? Nous avons l'exemple de la baie de Somme avec les camions qui vont chercher les cailloux d'un côté pour les mettre de l'autre et cela dure depuis des dizaines d'années, ce qui n'empêchera pas les maisons de passer à l'eau quand même. C'est dépenser des millions d'euros en pure perte. Nous savons comment le bassin va évoluer de façon naturelle, ne serait-il pas plus intelligent d'accompagner cette évolution de façon à le préserver ?

**LITTAYE Anne :** C'est une des questions qui a été posée en atelier de concertation : quel degré d'interventionnisme ? Il y a un fonctionnement naturel et lorsque l'on parle de restaurer l'hydraulique il s'agit de restaurer la nature pour qu'un équilibre se trouve. Le « comment » de restaurer l'hydraulique est un autre sujet plus lourd au niveau technique et au niveau de l'impact général. Le but, ici, est simplement de dire si nous voulons ou pas une restauration du fonctionnement naturel ce qui permettrait de trouver un certain équilibre sachant que le bassin ne fonctionne plus de manière naturelle ou un interventionnisme permanent sur un jeu de « shaddock » évoqué par M. BOUCHOULE. A la variation naturelle s'ajoute une variation anthropique et il faut en tenir compte. Nous pouvons nous demander quel doit être le degré d'interventionnisme et pourquoi. Faut-il favoriser un fonctionnement naturel qui permettrait cet équilibre de l'hydraulique ou alors continuer et assumer cette dépense annuelle ?

**MAUVIOT Jean-Charles « CRCAA » :** Pour gérer l'hydraulique du bassin, il faut également gérer l'hydraulique des tributaires qui arrivent dans le bassin. Si nous prenons un scénario catastrophe avec les énormes problèmes que la forêt connaît aujourd'hui, nous pourrions très bien imaginer aujourd'hui que dans quelques années nous allons remplacer la forêt par du maïs (culture gourmande en eau). Or à ce moment là, nous aurons un impact total sur l'hydraulique du bassin.

**LITTAYE Anne :** Nous avons parlé des passes, un élément majeur mais les apports des cours d'eau sont aussi majeurs par rapport à cette hydraulique du bassin.

**Intervenant :** Nous parlons d'hydraulique mais nous pouvons aussi parler d'hydro-sédimentaire.

**LITTAYE Anne :** C'est l'hydraulique par rapport à la circulation de l'eau qui est le vecteur de mouvement des sédiments.

## 2. L'aspect socio-économique

**ALLEGRE Michel « conseiller municipal à La Teste » :** Tous ces thèmes ont été abordés lors de l'élaboration du SMVM. Techniquement, tout reste à faire. L'aspect socio-économique qui est évoqué au niveau de la pêche et de la conchyliculture concerne aussi le nautisme.

**LITTAYE Anne :** Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, ce n'est pas le thème de l'écologie qui est ressorti en premier dans les ateliers mais l'aspect socio-économique d'un secteur d'activité : la production primaire de la pêche et de l'ostréiculture. Si les filières de production primaire avec de multiples petites entreprises artisanales disparaissaient au profit de quelques grosses entreprises ou si ce secteur disparaissait, le bassin perdrait son âme en termes d'équilibre sociologique dans les populations, d'économie locale, de paysages. Le message est très fort, c'est ce qui ressort avec le plus d'occurrences. Cela ne veut pas dire que tout doit être mis dans cette direction au détriment du nautisme, du tourisme. Le but est de trouver un

équilibre au niveau foncier, aménagement, économique afin de ne pas arriver à du « tout » nautisme ou du « tout » ostréiculture ou pêche.

**BRAUGE Jean-Philippe « FFV ligue Aquitaine »** : Le foncier du domaine public maritime du bassin doit être équilibré entre toutes les économies (plaisance, pêche, ostréiculture). L'activité associative permet de mutualiser les moyens. Il ne faut pas faire de ce secteur une réserve, il ne faut pas être trop conservateur.

**LITTAYE Anne** : C'est un consensus : tout est dans l'équilibre. Quelque soit le sujet, le mot « équilibre » revient en permanence.

**TRUT Gilles « Ifremer »** : Pour la pêche, nous n'avons pas vu de données, mise à part 77% d'unités de pêche intra bassin. Je trouve dangereux, dans l'idée de maintenir l'activité, de globaliser les unités qui vont dehors et les unités intra bassin. Nous pourrions nous retrouver avec un flux de personnes qui, avant, pêchaient dehors et qui viendraient pêcher dedans. Les deux types d'unités n'ont pas du tout la même pression sur l'habitat. La pêche intra bassin a une pression beaucoup plus importante sur l'habitat.

**LITTAYE Anne** : L'évolution du nombre d'unités n'a pas été présentée car nous n'avons pas les données. Dans cette donnée, le but n'était pas de faire la distinction entre le dehors et l'intra bassin. Les aspects des productions primaires de la pêche et de la conchyliculture répondent à l'équilibre au niveau sociologique, au niveau des aménagements territoriaux, au niveau de ce rythme d'activités liées à la marée. Mais il est vrai que nous pourrions faire la distinction car cela donnerait d'autres éléments.

**MAUVIOT Jean-Charles « CRCAA »** : Dans le groupe où j'étais, ce n'était pas l'aspect socio-économique de l'ostréiculture et de la pêche qui est ressorti mais le côté identitaire de l'ostréiculture et de la pêche. Le thème socio-économique ne doit pas être dissocié du thème de la mosaïque des paysages.

**LITTAYE Anne** : Les thèmes ont été traduits au mieux, les idées sous-jacentes n'étaient pas forcément les mêmes d'un groupe à un autre. Mais nous pouvons faire des regroupements entre différents thèmes. Bien évidemment, ce ne sont pas les orientations et l'essentiel réside dans la citation de chaque idée.

### 3. Solde migratoire positif et urbanisme intégré

**Intervenant** : L'augmentation de la population va faire décroître l'identité du bassin, il faut trouver un équilibre sinon le parc marin n'aura pas de sens. Il existe des contraintes qu'il faut accepter. Il faut limiter l'explosion démographique, trouver des solutions.

**LITTAYE Anne** : Il s'agit du solde migratoire positif allié à l'urbanisation galopante, l'adéquation de l'assainissement, la pression d'usages, la pression du milieu... Une des solutions est la vigilance en essayant que les directives, qui pourraient être émises par le PNM par rapport à ces éléments notamment les paysages, la qualité de l'eau, la pression d'usages, soient prises en compte par ceux qui vont gérer à terre et ceux qui gèrent l'eau en amont. Il existe un SCOT et des PLU pour s'exprimer sur ce problème.

**BERNO-CORDES Céline « CG de la Gironde »** : A l'heure actuelle, un SCOT sur le bassin d'Arcachon est en cours. Quelle est l'intégration avec le PNM ? Quels sont les enjeux à prendre en compte ?

**LITTAYE Anne** : Le PNM n'a pas de charte, il n'est pas régi comme un parc régional ou un SCOT. Un des objectifs est la prise en compte des prérogatives du PNM par le SCOT et les PLU. Mais il vaut mieux une sensibilisation et une discussion avant, pour éviter des réglementations après.

**Intervenante** : Les prévisions démographiques en termes d'aménagement du territoire de la Gironde ne sont pas favorables au fait que le solde migratoire se stabilise. Les grands projets en cours ou à venir sur le bassin d'Arcachon montrent qu'il va obligatoirement être avec un solde

migratoire positif. Le bassin a les infrastructures notamment routières d'où l'impression, auprès des personnes venant sur le bassin, de proximité de l'agglomération bordelaise ce qui crée de l'attractivité. Les acteurs de l'aménagement du territoire doivent prendre en compte les enjeux et l'élément identitaire du PNM.

**LITTAYE Anne** : Il est nécessaire d'échanger entre cet outil marin qu'est le PNM et les outils terrestres pour que chacun aille dans le même sens autant qu'ils le peuvent. Il est évident que ce n'est pas le PNM qui va arrêter le solde migratoire. Il faut avoir une cohérence voire une exigence par rapport à différents éléments qui sont liés à cette urbanisation. Il est peut être nécessaire de renforcer certaines vigilances, de se saisir de ces lois sur le paysage pour influencer si ce n'est pas pris en compte les politiques sur la bande littorale. Mais il ne faudrait pas utiliser que les outils réglementaires pour arriver à une cohérence.

**Intervenant** : Tout est lié : le flux migratoire positif va générer une augmentation proportionnelle d'unités. Les communes ne sont pas extensibles.

#### 4. Typologie des supports nautiques

**LITTAYE Anne** : De tout temps, les supports nautiques se sont adaptés mais ces dernières années, il y a une dérive entre autre due à la sur-motorisation des bateaux. Mais est-il vraiment nécessaire de préférer la vitesse au plaisir de naviguer sur le bassin ?

**Intervenant** : Par rapport au support, le PNM peut-il émettre certaines recommandations de poids/puissance, longueur/puissance ?

**LITTAYE Anne** : La typologie des supports peut être sous entendue dans une orientation forte du PNM. Le PNM pourrait mettre en place des projets et des études pour favoriser, encourager, développer certaines pratiques.

**DENECHAUD Mireille** : « UNAN 33 » : Il a été créé un groupe de travail pour identifier les bateaux par une petite étiquette en fonction de leurs caractéristiques techniques, de leurs potentiels sonores, écologiques... C'est une idée qui a déjà été émise.

**LITTAYE Anne** : De nombreuses idées ont été émises sur la typologie des bateaux. A La Rochelle, les transports de passagers se font à l'aide de bateaux photovoltaïques. Il y a aussi des idées de transports maritimes d'une commune à une autre...

**VANHOVE Michel** « UNPBA » : En général, les bateaux sur le bassin sont de 4 à 5 m puisque au-dessus ils sont soumis à une taxe.

**LITTAYE Anne** : La puissance motrice moyenne sur le Bassin d'Arcachon est la plus forte de France. Le nombre de bateaux ayant une puissance motrice supérieure à 150 chevaux est largement supérieur à 10. C'est un constat. Maintenant, la taxe est-elle vraiment le meilleur moyen pour freiner cette motorisation excessive ? Les chiffres montrent cette dérive mais cela ne concerne pas la majorité des unités qui naviguent. Des solutions sont à trouver mais il faut prendre aussi en compte les comportements. Derrière cette typologie, deux aspects ressortent : ce qu'on possède comme bateau et ce que l'on en fait, d'où un besoin de sensibilisation. Des personnes ont des gros bateaux pas forcément adaptés à la taille du bassin mais avec un usage adapté de ce moyen.

**VANHOVE Michel** « UNPBA » : Ces idées sont déjà dans le SMVM mais il est vrai que rien n'avance depuis.

**LITTAYE Anne** : Le but maintenant est de les faire avancer. A l'heure actuelle, une étude est en cours sur les bateaux propres mais il est aussi possible de mettre en place des études sur de nouvelles techniques, de nouvelles alternatives. Le PNM peut servir d'appui à ces recherches.

## 5. Herbiers de zostères et biodiversité

**LITTAYE Anne** : De nombreuses données sont inconnues. Il faut appliquer le principe de précaution et peut-être mettre en place des adaptations calendaires ou par zones.

**DENECHAUD Mireille** : « **UNAN 33** » : Nous sommes d'accord pour le principe de précaution. Il existe des réglementations dans d'autres lieux. Alors quelles sont les solutions ?

**LAFFITTE Céline** « **CLPMEM** » : Les pêcheurs ont déjà une réglementation en ce qui concerne les périodes de pêches ou les tailles pêchées. Mais il est vrai qu'elle n'est pas forcément respectée. Le problème réside aussi au niveau des usagers qui circulent dans des zones sensibles et pêchent pendant certaines périodes.

**BOUCHOULE André** « **DRJSCS** » : La sur-fréquentation touristique de certains sites est une des causes.

**LITTAYE Anne** : Cela est dû au patrimoine culturel, à la singularité de certains sites et à la possibilité de découvrir le bassin d'Arcachon sous un autre angle. Mais les locaux aussi en sont une cause.

**GRUET Noël** « **Préfiguration Musée Maritime et Forestier du Pays de Buch** » : Le musée est en cours de création pour entre autre sensibiliser les locaux à la biodiversité du bassin d'Arcachon.

**BONIN Armelle** « **SHAA** » : C'est un outil pédagogique notamment pour faire évoluer les comportements.

**PICARD René** « **Sauvegarde du Site Naturel des Quinconces Saint-Brice** » : Il faut aussi sensibiliser les enfants.

**BERNO-CORDES Céline** « **CG de la Gironde** » : La Cabane du Résinier avec Monsieur MALLET travaille déjà avec les enfants à ce niveau là mais aussi avec les adultes.

**THEVAND Adeline** « **SIBA** » : Le SIBA réfléchit sur un tourisme « durable ».